

(N^o 63.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Brickenheïmer, Joseph Gérard, Lieutenant au 7^{me} régiment de ligne.

(Voir le N^o 257, session 1846-1847 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Lesieur Brickenheïmer est né à Vriesenveen (royaume des Pays-Bas), le 20 décembre 1810; il a demandé la naturalisation ordinaire, par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le 10 février 1843. Il résulte, tant de la note biographique signée du pétitionnaire, que des autres renseignements fournis à l'appui de sa demande, qu'il a quitté son lieu de naissance pour venir habiter la Belgique dès l'année 1818; que depuis cette époque il n'a cessé d'y résider; qu'en 1828, il est entré au service militaire des Pays-Bas, 6^{me} division d'infanterie; qu'en 1830, il s'est engagé dans le 6^e régiment d'infanterie Belge; qu'enfin il a pris part à tous les combats que le nouvel État a eus à soutenir. Il a été promu au grade de Sous-Lieutenant le 30 juin 1832, et à celui de Lieutenant le 16 décembre 1841.

Les autorités consultées appuient sa demande qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 39 suffrages contre 24.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.